

INKANTER SANT-TEGONEG LOEGINER

Samedi 18 août 2018
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 69

FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec

Tous les jours jusqu'au 25 août inclus.

BIBLIOTHÈQUE

Exposition sur le thème des moissons, jusqu'à fin août, réalisée par les résidents de Sainte-Bernadette.

« Allons à la campagne »

Notre sélection de livres pour juillet et août nous invite à se mettre au vert. Enfant comme adulte, vous trouverez des romans, mais aussi des documentaires sur la vie à la ferme hier et aujourd'hui.

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels.

Horaires de la bibliothèque : lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

durant les manifestations sportives du pardon

Lors du « Relais du Loup », la circulation sera **interdite le samedi 8 septembre, de 13h30 à 18h30** dans les rues suivantes : place de la Mairie, avenue de Ker Izella (du cimetière à l'église), place de l'Eglise, rue du Calvaire et rue de Paris (de la mairie à Candi Bizouarn).

Lors de la course cycliste « Le circuit du Loup », **le 9 septembre**, la circulation sera **interdite ou modifiée** à tous véhicules, à l'exception des véhicules de secours **de 11h à 19h** dans les rues désignées ci-dessous :

Rue de la Gare – Voie communale n°1 dit route du Château d'eau – La route départementale 118 de l'entrée de l'agglomération jusqu'au giratoire de Koad ar C'hastell – Route départementale 712 du giratoire de Koad ar C'hastell jusqu'à la Mairie – Place de la Mairie – Rue de l'Eglise.

Le stationnement des véhicules sera interdit rue de la Gare.

Nous encourageons les riverains à anticiper leurs déplacements en stationnant leurs véhicules en dehors de ces rues.

GYM ADULTES

Reprise des cours le **lundi 10 septembre**.

Programme des séances : FITNESS le lundi de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes ; ZUMBA le lundi de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes ; PILOXING le mercredi de 18h40 à 19h40 à la salle des fêtes ; Nouveauté ! RENFORCEMENT MUSCULAIRE le mercredi de 19h45 à 20h45 à la salle des fêtes ; STRETCHING le vendredi de 20h à 21h à la salle de judo (sous le restaurant scolaire).

Inscription : Lors du forum des associations à la salle omnisports le samedi 1^{er} septembre de 10h à 11h30 ou au début de chaque cours. Certificat médical obligatoire à fournir lors de l'inscription pour les nouveaux adhérents.

Cotisation : 80 € sans Zumba/Piloxing ou 92 € avec Zumba et/ou Piloxing, facilités de paiement.

Contact/renseignements : 02 98 79 63 95 ou 06 80 43 26 83

Adresse mail : gymadultesthe@gmail.com



MODIFICATION DE LA CIRCULATION

Suite à la réflexion sur la sécurisation des piétons aux abords des écoles et de la maison de retraite, plusieurs réunions avec les riverains ont eu lieu avec l'assistance du cabinet ING Concept de Landivisiau. Les solutions d'aménagement

des voiries concernées ont été retenues en concertation avec toutes les parties prenantes. Les travaux de voirie seront réalisés par tranches ; en attendant la signalisation sera mise en place dès la semaine 34.

Les modifications sont les suivantes :

• **Rue de la Gare :**

Zone 30 km/h à double sens, rétrécissement de la chaussée avec écluses ; priorité descendante.

• **Rue des Genêts :**

Zone 30 km/h à double sens avec un rétrécissement et plateau surélevé au niveau du carrefour rue des Genêts / résidence des Genêts.

• **Rue Lividic :**

Sens unique montant avec une zone à 20 km/h devant la maison de retraite.

• **Venelle des Jardins :**

Impasse avec accès rue de la Gare ; fermée côté rue des Genêts.

Enfin, l'accès au nouveau bâtiment de l'école se fera par Penn ar Park (entrée depuis la rue de Paris) avec un dépose-minute. La voie qui longe le bâtiment est en sens unique (schéma de circulation : <https://frama.link/circulationecole> ou en mairie).



FORUM DES ASSOCIATIONS

Il aura lieu le **samedi 1^{er} septembre** de 10h à 12h à la salle omnisports de Saint-Thégonnec.

A cette occasion, vous pourrez découvrir les nombreuses associations de la commune et faire vos inscriptions.

Comme tous les ans, à 11h les sportifs méritants de l'année seront récompensés.

Un pot de l'amitié clôturera les festivités.

VISITES DE L'ENCLOS PAROISSIAL

Les guides de la SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux en Vie) vous proposent des visites de l'église et de l'enclos jusqu'au 24 août. Horaires : 10h/13h – 14h30/18h30.

PLAN CANICULE

Pour rappel, comme chaque année depuis 2004, la veille saisonnière du plan canicule a été déclenchée. Le repérage individuel des personnes à risque ou isolées est un des grands axes de ce plan. Un registre est ouvert en mairie à cette fin pour les personnes qui le souhaitent. L'inscription peut se faire également à la demande d'un tiers, à condition que la personne ne s'y oppose pas.

RELAIS DU LOUP

Les Trotteurs de la Penzé organisent, dans le cadre des animations du pardon, la course pédestre « Le Relais du Loup », le **samedi 8 septembre** à partir de 15h30. Course relais par équipes de 3 coureurs pendant 2 heures, à partir de la catégorie cadette, et de 1 h15 pour les minimes. Possibilité de le faire individuellement. Inscriptions sur le site des Trotteurs, ou avant le départ à partir de 14h.

Courses enfants par catégorie d'âge, à partir de 15h45. Inscriptions sur place. Récompense à tous.

Renseignements : <http://trotteursdelapenze.fr>; Hervé Derrien au 06 76 41 64 64 ou Jérôme Ponsard au 06 29 99 22 33.

Une marche, ouverte à tous, est aussi proposée par les Marcheurs de la Penzé, le **dimanche 9 septembre**. Départ à 9h30 de Park an Ilis, pour un circuit de 9 km.

Renseignements : Monique KERMARC au 06 80 43 26 83.

COURSE CYCLISTE « LE CIRCUIT DU LOUP »

Saint-Thégonnec Loc-Eguiner a l'honneur d'accueillir le **9 septembre** prochain, à partir de 14h, les championnats de Bretagne des Pass' Cyclistes.

Cet évènement fera de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner le temps d'une journée, l'épicentre du cyclisme breton.

En effet, plus de 200 cyclistes convergeront des quatre départements Bretons ce jour-là sur la commune pour se disputer les maillots aux hermines de champions sur un circuit sélectif de 6,7 km dessiné entre ville et campagne.

Dans leur sillage, accompagnateurs, spectateurs, passionnés de cyclisme, familles et aussi médias découvriront ce territoire.

Le comité de Bretagne a confié l'organisation à l'Union Cycliste du Pays de Morlaix. La commune, ainsi que de nombreux commerçants et artisans, soutient cette épreuve qui rentrera dans le cadre du traditionnel pardon..

Pour faire face à l'accueil et à la sécurité de l'ensemble du parcours l'Union Cycliste du Pays de Morlaix a besoin de bénévoles. Accompagnez-les pour faire de cette journée de cyclisme une réussite sportive et populaire.

Merci de prendre contact : Michel ROUDOT 06 11 45 44 27.

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE

Le bureau de Poste de Saint-Thégonnec sera exceptionnellement fermé le **samedi 18 août 2018**.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Prochaine permanence : jeudi 6 septembre.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu, en mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires.

Contact : 02 98 15 15 50.

Il n'y aura pas de permanences durant les mois de juillet et août. Prochaine permanence : mardi 4 septembre.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les dossiers d'inscription au transport scolaire sont disponibles dans les deux mairies ou à compléter en ligne. Ils doivent être envoyés à l'agence : LinéoTim - 17 place Cornic - 29600 Morlaix.

Nouveauté cette année : pour plus de solidarité, la tarification est modulée en fonction du quotient familial. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service transport au N° vert suivant : 0 800 88 10 87 ou sur le site internet : <https://www.tim-morlaix.com/177-5-abonner.html>

DVD SUR L'ENCLOS PAROISSIAL

Un DVD, en vente à l'ossuaire de l'église de Saint-Thégonnec regroupe 3 films documentaires : « **les enclos de la prospérité** », documentaire de 52 minutes sur l'histoire de la Bretagne du 16 et 17^{ème} siècles ; « **L'histoire d'une restauration** », documentaire de 26 minutes sur la restauration du mobilier après l'incendie de l'église de Saint-Thégonnec en 1998 ; « **Ken kaer hag ilizou-meur** » (aussi belles que des cathédrales), documentaire de 26 minutes en langue bretonne version sous-titrée en français. Prix : 7 €.

DÉSHÉBAGE : Solutions alternatives aux pesticides

Des solutions existent pour prévenir le développement des herbes indésirables ou entretenir les différents espaces du jardin.

Sur les allées gravillonnées, la pose d'un géotextile lors de l'aménagement empêchera les adventices de se développer.

Sur les espaces pavés, un nettoyage régulier limitera le développement des mauvaises herbes. Si cela s'avère insuffisant, l'utilisation d'un couteau désherbeur ou d'une brosse spécifique viendront à bout des adventices qui se développent dans les joints. Il est également possible d'utiliser de l'eau de cuisson sur de petites surfaces. Si les joints sont trop dégradés, il peut s'avérer utile de les refaire.

Dans les massifs, il est préférable de recouvrir le sol en privilégiant des plantes couvre sol (géranium, bruyère) ou en utilisant des paillages entre les annuelles (paille de lin, broyat de branches..).

Sur la pelouse, une tonte haute limitera le développement des herbes indésirables (pissenlits...). Si elles sont installées, il existe différents outils qui vous permettront de venir à bout des plantes les plus tenaces (couteaux à désherber, arrache rumex,...).

Pour plus de précisions, lisez l'article : <https://syndicat-haut-leon.fr/programmes-dactions/jardinage-au-naturel/>

SM du Haut-Léon - Saint-Thégonnec Loc-Eguiner - 02 98 79 64 89.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

PAIEMENT EN LIGNE

Dorénavant, vous avez la possibilité de payer en ligne vos factures du restaurant scolaire avec votre carte bancaire. Pour le faire, munissez-vous de votre facture sur laquelle vous trouverez les informations demandées et rendez-vous sur : <http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/paiement-en-ligne/>.